

L'académie est engagée pour la promotion de l'égalité à l'école, au collège, au lycée, à l'université depuis plusieurs années.

Cet engagement trouve sa forme dans toutes les initiatives, entreprises dans les établissements par exemple la rencontre de chercheuses, et ingénieures avec des élèves lors de la semaine des mathématiques, ou encore cette année la possibilité pour des élèves de 3ème de visiter les ateliers techniques de la SNCF ainsi que bien d'autres actions menées dans les établissements qui n'oublient pas de donner un éclairage sur la thématique de l'égalité des chances entre les filles et les garçons. **Le protocole d'accord régional 2012-2017 pour agir entre les femmes et les hommes tout au long de la vie dans les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire répond à cette volonté d'asseoir dans les faits la mixité, de la favoriser.** Car la place des femmes dans notre pays, à des postes de responsabilité, croît dans tous les domaines : en politique les engagements pour la parité, dans les entreprises où les femmes commencent à accéder aux postes décisionnels, dans les laboratoires, sur les chantiers mais également dans les métiers liés à l'agro-alimentaire.

Le rectorat est donc partie prenante de toutes les initiatives qui, dans le domaine de la formation, établissent, assoient, l'égalité entre les filles et les garçons.

Dans une actualité proche, une nouvelle convention sera déclinée au niveau local de façon à formaliser les relations entre les partenaires et définir les objectifs prioritaires au regard de la situation locale. Cette convention « régionale pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif » aura également, le souci de développer une approche intégrée relative à l'égalité entre les sexes qui nous renseignera sur la dimension sexuée dans l'ensemble de la démarche éducative, avec la mise en place de mesures spécifiques en direction des filles et des garçons.

Ainsi, un réseau de référents égalité constitué à la demande du préfet de la région Basse-Normandie, Préfet du calvados, du président de région, du recteur d'académie, du président d'université, du directeur général de l'ARS et du directeur régional du pôle emploi a été constitué et a pour mission d'agir pour la promotion de l'égalité.

De même, pour notre part, nous avons mis en place un réseau de correspondants égalité des chances filles/garçons dans les établissements scolaires depuis 2007.

Dans un récent article du monde signé par Mr Vincent Peillon et Me Najat Vallaud-Belkacem daté du - 25/09/2012 « *L'égalité entre les femmes et les hommes est aujourd'hui une valeur et une promesse de la République, en même temps qu'un objectif fondamental de l'institution scolaire. C'est précisément à l'aune de cette promesse et des espoirs qu'elle suscite qu'il faut mesurer le chemin qu'il reste à parcourir. Il est encore long. L'égalité en droit, la mixité scolaire n'ont pas suffi à abolir la différence de regard porté sur les filles et les garçons, la construction sexuée des parcours scolaires ni les violences sexistes à l'école.* »

C'est pourquoi, il nous faut sans doute aller au-delà de la prise de conscience. Les initiatives qui sont prises doivent permettre, particulièrement dans les métiers liés à la production des denrées, d'impulser une véritable égalité dans les choix de métiers. Il n'est pas normal qu'aujourd'hui encore des jeunes filles s'interdisent des formations qui seraient, selon nombre de préjugés « réservés aux garçons ».

